



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Audition devant les commissions des lois et de la culture du Sénat

– 25 octobre 2022 –

# 1. Une loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI) qui s'inscrit dans la montée en puissance des grands événements sportifs

- **15 milliards d'euros** sur 5 ans : **une hausse budgétaire historique**
- **2 grandes priorités** qui concourent à la sécurisation de la coupe du monde de rugby et des JOP :
  - Renforcement de la **présence sur voie publique** (+ 7 400 policiers et gendarmes, 11 nouvelles unités de forces mobiles) et un renforcement de la présence territoriale (préfectures, création des 200 brigades territoriales sur 5 ans, dé-métropolisation de 300 effectifs) ;
  - **Numérique et les technologies de sécurité** (près de la moitié des crédits de la trajectoire : réseau radio du futur, création de cyber patrouilleurs pour lutter contre les risques cyber, développer des services numériques accessibles ...), en sus des équipements « classiques » (véhicules, caméra piétons, armement, tenus).
- Un **budget spécifique aux JOP** (200 millions d'euros) consacré aux salles de commandement, à la montée des réserves opérationnelles, à la vidéo-protection sur voie publique et à la lutte anti-drones.

## 2. Un événement hors norme aux enjeux de sécurité inédits

- La **coupe du monde de rugby** (septembre-octobre 2023) constitue une « répétition générale » : 7 000 FSI mobilisées par jour.
- **Une ambition sportive, culturelle et logistiques sur l'ensemble du territoire national ... :**
  - **Jeux olympiques (26 juillet au 11 août 2024) :** 10 500 athlètes – 206 nations représentées, 40 sites de compétitions (dont plus de la moitié en IDF, 7 dans l'hyper centre de Paris), 6 000 journalistes, 9,7 millions de spectateurs, 4 milliards de téléspectateurs. 22 villes accueilleront des épreuves. 13 millions de billets vendus à compter de février 2023.
  - **Jeux paralympiques (28 août au 8 septembre 2024) :** 1<sup>ère</sup> édition en France, 4 400 athlètes pour 549 sessions.
- **... qui fait face à 3 types de risques principaux** - terrorisme, troubles à l'ordre public/gestion des flux et délinquance – et **d'autres menaces spécifiques prises en compte** (cyber, Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et explosif (NRBCe), drones).

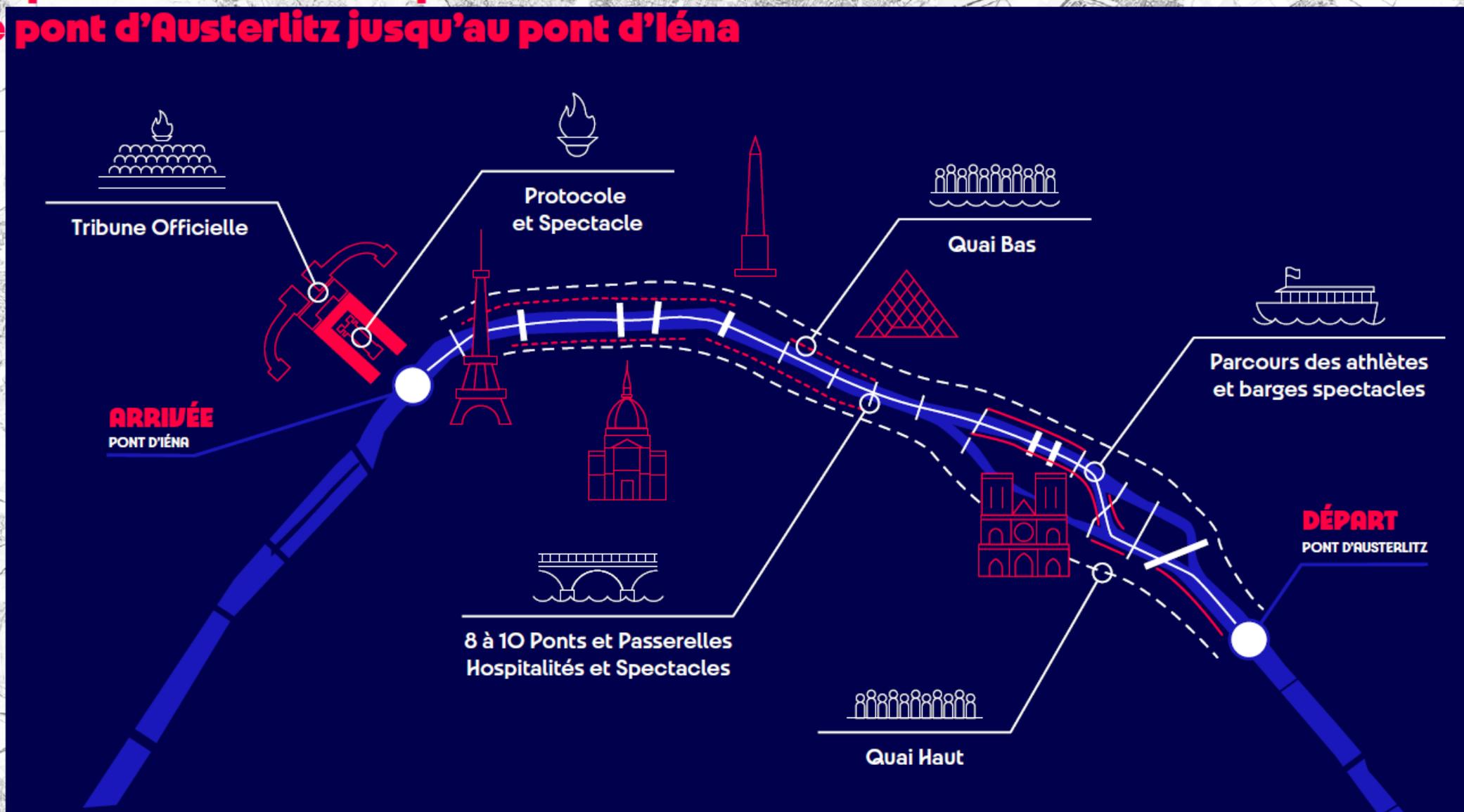
### 3. Des moyens humains et matériels à la hauteur des enjeux de sécurité

- Au total, la sécurité des Jeux dans leur ensemble serait en moyenne d'environ **30 000 policiers et gendarmes par jour**.
- Pour la seule Ile-de-France, la PP définit un besoin compris entre **12 000 et 45 000 FSI** pour les journées les plus importantes. Un tel volume nous permettra notamment de **réaliser 700 patrouilles dans les transports en commun à un instant T**.
- La **mobilisation des forces** sera permise par plusieurs leviers :
  - la fin temporaire des zones de compétences PN et GN ;
  - l'emploi des élèves des écoles de police et de gendarmerie (**7 000**), et des réservistes de la PN et de la GN (**8 500**) ;
  - l'annulation ou le report des événements se tenant dans la période ;
  - l'aménagement des congés annuels et du temps de travail ;
  - la mobilisation de l'ensemble des états majors.
- En complément, le **besoin en agents privés de sécurité** est évalué à 25 000.

## 4. Focus sur la cérémonie d'ouverture des JO (26 juillet 2024)

- **Assurer la sécurité** de cet événement notamment pour :
  - les quais bas (payants – 100 000 spectateurs) ;
  - les quais hauts/ponts accueillant 500 000 spectateurs ;
  - en mobilisant **35 000 FSI** et en mettant en œuvre une **billetterie gratuite obligatoire**.
- L'organisateur doit également garantir la mobilisation de **3 000 agents privés de sécurité**
- Les **polices municipales** seront pleinement associées, sur décision des maires. La Ville de Paris a un objectif de 3 000 recrutements à horizon 2024.
- La **lutte antidrones** est placée sous la responsabilité du MINARM. Le MIOM a contribué à analyser la vulnérabilité des sites et compétitions olympiques vis-à-vis de la menace drones, et a identifié le besoin en moyens de protection.

# Un parcours de 6km depuis le pont d'Austerlitz jusqu'au pont d'Iéna



## 5. Plans « zéro délinquance »

Il a été demandé à l'ensemble des Préfets concernés de préparer des plans 0 délinquance :

- **1 an avant** les grands événements (sites sportifs et abords de retransmission et d'animation, lieux et itinéraires de transport) ;

Nous mènerons 5 500 opérations anti-délinquance dont 3 500 en IDF.

Un effort sans précédent sur le renforcement du **fonds interministériel de prévention de la délinquance** - FIPD (44 millions € en 2024 soit l'équivalent d'un plan d'équipement de 15 000 caméras de vidéosurveillance). Exemples :

- Seine-Saint-Denis : 1,5 M€ en 2022 (500 caméras)
- Marseille : 1 M€ en 2022 (330 caméras)
- Paris : 400 caméras en plus d'ici 2024

- **Pendant** les événements rugby et JOP en veillant à la mobilisation des entreprises de sécurité privée locales.

# 6. Lutte contre le terrorisme

UN  
OBJECTIF

Prévenir les menaces susceptibles de viser les JO de Paris 2024

TROIS  
AXES DE TRAVAIL



ACTIONS  
MISES EN OEUVRE

- ✓ Mise en place d'une **organisation interne adaptée** pour assurer efficacité et réactivité de près de 6 000 agents
- ✓ Double objectif d'optimisation des capacités de **détection** et d'**exploitation**

- ✓ Mobilisation des services membres de l'**état-major permanent en matière de contre-terrorisme (EMaP)**, piloté par la DGSJ
- ✓ Autour d'une doctrine et de procédures spécifiques en lien avec les JO 2024

- ✓ En phase de préparation, de **nombreux échanges** avec nos partenaires privilégiés
- ✓ En phase événement, un **centre de coopération internationale** pour accueillir nos partenaires étrangers en matière de sécurité publique et de renseignement